

223C0269  
FR0000125007-FS0100

7 février 2023

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 février 2023, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi directement et indirectement en baisse, le 1<sup>er</sup> février 2023, le seuil de 5% des droits de vote de la société COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN et détenir, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés CNP Assurances<sup>1</sup> et LBP Prévoyance<sup>2</sup> qu'elle contrôle, 21 092 565 actions COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN représentant 28 264 383 droits de vote, soit 4,09% du capital et 4,97% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
CDC (directement)	10 779 432	2,09	17 951 250	3,15
CNP Assurances	10 304 633	2,00	10 304 633	1,81
LBP Prévoyance	8 500	ns	8 500	ns
<b>Total CDC</b>	<b>21 092 565</b>	<b>4,09</b>	<b>28 264 383</b>	<b>4,97</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une restitution d'actions COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN détenues à titre de collatéral par CNP Assurances.

<sup>1</sup> CNP Assurances est détenue par La Banque Postale elle-même détenue par La Poste, elle-même détenue par la CDC.

<sup>2</sup> Contrôlée par la CDC.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 515 781 821 actions ordinaires représentant 569 228 841 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.